

REVUE CRITIQUE DE LA FLORE DU DÉPARTEMENT DU LOT, par M. T. PUEL (suite).

5. *Arenaria controversa* Boissier! (e. specim. ab auct. viso) *Voy. Esp.* p. 100, livr. 5 (1839); *Irat!* in Billot exsicc. n° 1140 bis, *Annot. Fl. Fr. et All.* p. 40 (1856). — *A. Gouffeia* (excl. var.  $\beta$ ) Chaubard! (h. auct. nunc h. Puel) *Fl. Pélop.* n° 701 (1838); Puel! *Note* in Duchartre *Rev. bot.* t. I, p. 450, livr. 10 (1846) et in *Cat. du Lot*, n° 610, p. 101 (1847).

Livernon, arr. de Figeac; l'Hospitalet près Cahors. — Friches pierreuses. — Terrain calcaire (jurassique). — Alt. 330<sup>m</sup> (Liv.), 218<sup>m</sup> (l'Hosp.). — Fl. 8 mai 1859 (Liv.); fr. 6 juillet 1859 (l'Hosp.). — Récolté par M. E. de Valon.

La note que j'ai publiée en 1846, dans la *Revue botanique*, au sujet de cette plante, me dispense d'entrer ici dans de grands développements. Je rappellerai seulement quelques faits plus particulièrement intéressants.

Je dirai d'abord, relativement à la synonymie, qu'après avoir adopté moi-même le nom d'*A. Gouffeia*, comme plus ancien que celui d'*A. controversa*, je me range du côté des partisans de ce dernier, afin d'éviter l'équivoque à laquelle pourrait donner lieu le nom créé par M. Chaubard.

Ce botaniste comprenait en effet, sous le nom d'*A. Gouffeia*, la plante du sud-ouest de la France et le *Gouffeia arenarioides* Rob. et Cast.; mais il les a parfaitement distingués comme variétés. Il y a plus : en décrivant l'*A. Gouffeia* dans la *Flore du Péloponèse*, M. Chaubard indique, comme type caractérisé par ses trois styles, la plante désignée aujourd'hui sous le nom d'*A. controversa*, et, comme variété  $\beta$ , à 2 styles, le *Gouffeia arenarioides*; après avoir indiqué comme habitat les environs de Nisi, d'après M. Gittard, il ajoute : « mais la variété seulement, car le type n'a encore été observé que dans l'Agenais. » C'est donc à tort que quelques auteurs, négligeant de consulter la *Flore du Péloponèse*, supposent que M. Chaubard et moi avons en vue deux plantes différentes, et écrivent, pour la synonymie de l'*A. controversa* : *Arenaria Gouffeia* Puel non Chaubard.

Je conserve précieusement dans l'herbier de M. Chaubard les échantillons qui ont servi à la description de l'*A. Gouffeia* : ce sont les mêmes qui avaient été décrits en 1821, par Saint-Amans, dans la *Flore agenaise*, sous le nom d'*A. hispida*. Les uns ont été récoltés à Cahors (Lot), par M. Du Molin, en 1810, et les autres, vers la même époque, à Castillonès (Lot-et-Garonne), par M. Piquéal.

C'est dans notre département que l'*A. controversa* a été trouvé pour la première fois, car c'est seulement en 1814 qu'il fut découvert aux environs de Bourges, par M. Blondeau, professeur de philosophie. M. J. Gay, dont il faut toujours consulter le riche herbier lorsqu'il s'agit de questions de prio-



rité ou de distribution géographique de quelque plante française, a eu l'obligeance de me montrer les échantillons authentiques qu'il tient de M. Blondeau lui-même.

L'*A. controversa* n'a encore été trouvé que dans les départements du centre de la France, à l'ouest du plateau granitique de l'Auvergne, et il constitue, avec un petit nombre d'autres espèces, un groupe spécial fort remarquable, dont je n'aborderai pas aujourd'hui l'examen, parce que ses limites géographiques et ses affinités géologiques ne peuvent encore être fixées d'une manière absolue.

En attendant le résultat des recherches ultérieures qui pourront être faites à ce point de vue, je place ici le tableau des principales localités où la plante a été signalée jusqu'à ce jour : elles appartiennent toutes aux régions calcaires, principalement au calcaire jurassique ; et, à l'exception de celles qui se trouvent dans le département du Cher, elles rentrent toutes dans les limites que j'ai assignées à la flore de la Gironde.

Je ne parle ici que de la plante française, laissant complètement en dehors de la question l'*A. conimbricensis* Brotero, que M. J. Gay considère comme identique avec l'*A. controversa*. Depuis la publication de ma note, j'ai vu un grand nombre d'échantillons de cette dernière espèce, récoltés en Portugal par MM. Bourgeau, Welwitsch, etc., et j'avoue qu'il y a entre les deux plantes une analogie plus grande que je ne l'avais cru d'abord à l'inspection de l'unique échantillon d'*A. conimbricensis* existant en 1846 dans l'herbier de M. Delessert ; mais, d'une autre part, l'opinion de MM. Boissier et Cosson, qui maintiennent la distinction spécifique des deux plantes, ne me permet pas de porter, à cet égard, un jugement définitif.

**FLORE DE LA GIRONDE.** — **TARN :** Gaix ! (*Doumenjou* in h. Cosson) ; entre Anglès et Saint-Amans (*Doumenjou* Suppl. herb. Mont.-Noire, p. 52). **AVEYRON :** Onet-le-Château ! (*Revel* in h. Puel) ; Séverac-le-Château près Rodez (*Vaissier*) ; Saujac, arr. de Villefranche ! (*Bras* in h. Puel). **LOT :** Vallon du Montat près Cahors ! (*Du Molin* 1810 in h. Chaubard et in h. J. Gay, *Lacombe* in h. Mus. Cahors, *E. de Valon* in h. Puel) ; Ventailac ! (*Irat* in Billot exsicc. n. 1140 bis) ; Lanzaç ! canton de Souillac (*L. Puel*) ; Livernon ! (*E. de Valon* in h. Puel). **TARN-ET-GARONNE :** Montaigut ! (*Bouyssou* in Puel et Maille *Fl. loc.* exsicc. n. 18, *Lagrèze* in h. Cosson) ; Puylaroque (*Martiel* in *Lagrèze-Fossat Fl.*) ; Saint-Antonin ! (*Lagrèze-Fossat* in h. Chaubard). **LOT-ET-GARONNE :** Castillonnès ! (*Phiquepal* 1810 in h. Chaubard) ; moulin à vent de Montségur près Libos (*L. de Bonal*). **DORDOGNE :** Laroche-Beaucourt ! (*Durieu* in *Schultz Fl. Gall. et Germ.* exsicc. n° 120, et in h. Cosson) ; Eyrenville, entre Faux et Issigeac ! (*Des Moulins* in h. Puel et *Cat. Dord.* fasc. I) ; Bourdeilles (*G. de Dives* in *Des Moulins Cat.* fasc. I) ; château de Pellevési, entre Montignac-le-Comte et Sarlat (*Des Moulins* *Cat.* fasc. II) ; Mareuil (*Meilhez* in *Des M. Cat.* fasc. III) ; Cazelle,



comm. de Naussanes (*E. de Biran* in Des M. *Cat.* fasc. IV). CHARENTE : Terrier de Lambrette, entre Sainte-Aulaye-sur-Dronne et Bogue! (*Revel* in h. Puel, *Ségis* in Des M. *Cat.* Dord. fasc. III); Saint-Romain, entre Chalais et Aubeterre! (*G. de Dives* in h. Puel); Angoulême! (*Guillon* in h. Cosson, *A. de Rochebrune* in h. Puel), et dans tout le département CCC. (*A. de Rochebrune* et *Savatier* *Cat.*). DEUX-SÈVRES : Frontenay-Rohan-Rohan près Niort (*Charbonneau* in *Lloyd Fl.*). VIENNE : Lussac! (*Delastre* in h. Mus. p.); Apt! et Baptesse! (*Lloyd* in h. Cosson).

FLORE DE LA LOIRE. — CHER : Bourges! (*Blondeau* 1814 in h. J. Gay, *L. de Lambertye* in *Schultz Fl. Gall. et Germ.* exsicc. n° 120 bis); Morthomier! (*Déséglise* in *Billot* exsicc. n. 1140, *Boreau*, *C<sup>te</sup> Jaubert*, etc. in h. Mus. p., in h. Puel, etc.).

(La suite à la prochaine séance.)

## SÉANCE DU 26 JUILLET 1861.

PRÉSIDENCE DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 juillet, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. Decaisne rappelle que les recherches de M. Berthelot ont prouvé qu'il existe une grande quantité de mannite dans les feuilles des *Tamarix*, et une substance analogue dans celles du *Quercus infectoria*.

M. le Président annonce une nouvelle présentation.

### Dons faits à la Société :

1° De la part de M. Germain de Saint-Pierre :

*Indicateur topographique et médical d'Hyères en Provence.*

2° De la part de la Société italienne des sciences naturelles de Milan :

*Atti della Societa geologica residente in Milano*, t. I.

*Atti della Societa italiana di Scienze naturali*, t. II et t. III (fasc. 1).

3° En échange du Bulletin de la Société :

*Øfversigt af kongl. Vetenskaps-Akademiens Færhandlingar*, 1859.